

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE CORSE

MERCREDI 27 MAI 2026

DELIBÉRATION

N°16/27-05-2026/60

**OBJET :**

*COMMANDE PUBLIQUE*

**AUTORISATION RELATIVE À LA PASSATION, L'ATTRIBUTION, L'EXÉCUTION ET LA RÉCEPTION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES ACTES MODIFICATIFS**

Nombre total de Membres Titulaires	:	50
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	48
Quorum	:	25
Nombre de Membres Elus Titulaires présents	:	26
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir	:	16
Nombre total de Membres Elus Titulaires présents et représentés	:	42
Nombre total de votants	:	42
Adoption	:	42

**Membres Elus Titulaires présents :**

Représentants de la Collectivité de Corse : Mmes, MM.

Angèle BASTIANI, Jean-Marc BORRI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Jean-Charles GIABICONI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Louis POZZO DI BORGO, Gilles SIMEONI, Hyacinthe VANNI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Jean-Louis ALBERTINI, José BENZONI, Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Jeanne FRASSATI, Auguste GIOVANNI, Michel IENCO, Pierre NEGRETTI, Pierre ORSINI, Jean-François PAOLI, Antoine ROSSI, Paul TROJANI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI, Nathalie VOLPI.

**Membres Elus Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Représentants de la Collectivité de Corse : Mmes, MM.

Danielle ANTONINI à Paula MOSCA, Véronique ARRIGHI à Jean-Marc BORRI, Paul-Félix BENEDETTI à Hyacinthe VANNI, Angèle CHIAPPINI à Christelle COMBETTE, Romain COLONNA à Louis POZZO DI BORGO, Eveline GALLONI D'ISTRIA à Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Gilles GIOVANNANGELI à Gilles SIMEONI, Pierre GUIDONI à Jean-Martin MONDOLONI, Dominique LIVRELLI à Jean-Charles GIABICONI, Julien PAOLINI à Angèle BASTIANI, Charlotte TERRIGHI à Cathy COGNETTI-TURCHINI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Dominique ANDREANI à Pierre NEGRETTI, Jean-François CASTELLI à Olivier VALERY, Gilles CIONI à Stefanu VENTURINI, Karina GOFFI à Jean DOMINICI, Jean-André MAURIZI à Auguste GIOVANNI.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260527-16\_27-05-26\_60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026

.../...

**VU** la loi n°2025-640 du 15 juillet 2025 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

**VU** le décret n° 2025-1248 du 19 décembre 2025 pris pour l'application de la loi n°2025-640 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

**VU** l'arrêté du 19 décembre 2025 relatif à l'Établissement Public du Commerce et de l'Industrie de Corse ;

**VU** les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026, et notamment les articles 5.3 - *Compétences du Conseil d'administration* » et 5.4 - *Délégation d'attributions du Conseil d'administration à d'autres instances de l'Établissement public* ;

**VU** le Règlement intérieur de l'EPCI de Corse, adopté par délibération n°01/22-12-2025/1 du Conseil d'administration du 22 décembre 2025 ratifiée par délibération n°02/02-01-2026/19 du 2 janvier 2026, modifié par délibération n°04/26-03-2026/29 du 26 mars 2026 ;

**VU** l'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, actée par délibération n°01/02-01-2026/18 du 2 janvier 2026 ;

**VU** la délibération n°03/22-12-2025/3 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse du 22 décembre 2025 actant l'élection du 1<sup>er</sup> vice-Président, ratifiée par délibération n°03/02-01-2026/20 du 2 janvier 2026 ;

**VU** la délibération n°03/02-01-2026/20 du 2 janvier 2026 prenant acte de la mise en place de la gouvernance actée lors de la séance d'installation du Conseil d'administration de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse du 22 décembre 2025 ;

**VU** l'arrêté n°26/325CE du Président du Conseil exécutif de Corse délibéré au sein du Conseil exécutif en date du 7 mai 2026, désignant M. Gilles SIMEONI, Conseiller exécutif, en qualité de Président du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse ;

**VU** la délibération n°09/22-12-2025/9 du 22 décembre 2025 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse ;

- Adoptant notamment les délégations du Conseil d'administration au Bureau suivantes :
  - Organisation générale et fonctionnement de l'établissement ;
  - Approbation des contrats, conventions et marchés passés par l'établissement ;
- Fixant la durée de ces délégations pour une année civile, soit l'exercice 2026, à l'issue de laquelle il sera procédé, après évaluation, soit à leur prorogation, soit à leur modification puis à leur renouvellement ;
- Actant que conformément à l'article 5.4 des Statuts, le Bureau rendra compte au Conseil d'administration des décisions prises en application de ces délégations selon la périodicité fixée par chaque délibération, ou à défaut, lors de la séance du Conseil d'administration la plus proche ;
- Précisant que les délégations entrent en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

**VU** la délibération n°15/05-02-2026 du Bureau de l'EPCI de Corse :

- Habilitant le Président de l'établissement, à signer tout acte nécessaire à la **passation, l'attribution, l'exécution et la réception des marchés dont le montant est supérieur à 1 500 000 € HT par marché.**  
**Pour les marchés à bons de commande ou marchés subséquents, ce plafond est apprécié par année.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260327-16\_27-05-26-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026

.../...

- Habilitant le 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'établissement, à signer tout acte nécessaire à la passation, l'attribution, l'exécution et la réception des marchés dans la limite d'un montant maximal de 1 500 000 € HT par marché.  
Pour les marchés à bons de commande ou marchés subséquents, ce plafond est apprécié par année.  
La durée et les conditions d'exercice de cette habilitation sont identiques à celles des délégations accordées par le Conseil d'administration au Bureau.  
L'habilitation entre en vigueur à compter de son adoption.
- Demandant au Président ou au 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'établissement, d'informer le Bureau, lors de chaque séance, des marchés conclus, et dont la première liste est jointe en annexe ;

**CONSIDÉRANT** les dates prévisionnelles de réunions du Bureau de l'EPCI de Corse trop espacées pour autoriser efficacement la passation, l'attribution, l'exécution et la réception des marchés publics des marchés publics et des actes modificatifs nécessaires au fonctionnement de l'établissement ;

**CONSIDÉRANT** la faculté du Conseil d'administration de disposer d'un pouvoir d'évocation consacré à l'article 5.4 des Statuts et de reprendre à tout moment les délégations d'attributions déléguées au Bureau de l'EPCI de Corse, notamment en matière d'organisation générale et fonctionnement de l'établissement ainsi que d'approbation des contrats, conventions et marchés passés par l'établissement ;

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

À l'unanimité,

**Ont voté POUR : 42**

Représentants de la Collectivité de Corse : Mmes, MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Angèle BASTIANI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Marc BORRI, Angèle CHIAPPINI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Gilles GIOVANNANGELI, Pierre GUIDONI, Dominique LIVRELLI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Julien PAOLINI, Louis POZZO DI BORGO, Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI, Hyacinthe VANNI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Jean-Louis ALBERTINI, Dominique ANDREANI, José BENZONI, Jean-François CASTELLI, Gilles CIONI, Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Jeanne FRASSATI, Auguste GIOVANNI, Karina GOFFI, Michel IENCO, Jean-André MAURIZI, Pierre NEGRETTI, Pierre ORSINI, Jean-François PAOLI, Antoine ROSSI, Paul TROJANI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI, Nathalie VOLPI.

---

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'établissement, à signer tout acte nécessaire à la passation, l'attribution, l'exécution et la réception des marchés et des actes modificatifs, chacun en fonction de leurs délégations respectives ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260527-16\_27-05-26\_60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026

.../...

- **DEMANDE** à Monsieur le Président ou à Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'établissement, d'informer le Conseil d'administration des marchés conclus, chacun en fonction de leurs délégations respectives ;

---

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de l'EPCI de Corse.

*En l'absence du Secrétaire et du Secrétaire adjoint,*

**Le Secrétaire de séance  
désigné par le Président,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,**

**Jean DOMINICI**



Bastia, le 27 mai 2026

**Le Président de l'Établissement Public  
du Commerce et de l'Industrie de Corse,**

**Gilles SIMEONI**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260527-16\_27-05-26\_60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026

Marchés attribués								
N°	Nature du marché	Type de procédure	Technique d'achat	Objet	Date de notification	Titulaire du Marché	Montant	Habilitation
CCIC/DC/2 025-032	Travaux	PN	Accord-cadre à bons de commande	Travaux de second-œuvre sur les ports de commerce de Bastia et de l'Île-Rousse : Lot 2 : Port de l'Île-Rousse	05/05/2026	PRIM 20600 FURIANI	Max annuel : 100 000 €HT	1er Vice-Président
CCIC/DC/2 025-034	Services	PN	Accord-cadre à bons de commande	Réalisation de prestations de services pour la consolidation des équipements portuaires des ports de commerce de Bastia et de l'Île-Rousse : Lot 2 : Port de l'Île-Rousse	27/04/2026	TSMC 202620 BIGUGLIA	Max annuel : 300 000 €HT	1er Vice-Président
CCIC/DC/2 025-039	Services	PN	Accord-cadre à bons de commande	Services d'entretien des surfaces en herbes de l'aéroport de Bastia-Poretta	16/04/2026	A SMACHJERA 20235 CASTELLU DI RUSTINO	Max annuel : 200 000 €HT	1er Vice-Président
CCIC/DC/2 025-041	Fournitures	PN	Accord-cadre à bons de commande	Fourniture de produits d'entretien et de désinfection pour les ports de commerce de Haute-Corse Lot 1 : Port de Bastia Lot 2 : Port de l'Île-Rousse	16/04/2026 16/04/2026	SANOZIA 83030 TOULON	Max annuel : 50 000 €HT Max annuel : 30 000 €HT	1er Vice-Président
CCIC/DC/2 025-045	Travaux	PN	Accord-cadre à bons de commande	Aménagement, réhabilitation et consolidation des installations électriques des ports de commerce de Haute-Corse : Lot 1 : Port de Bastia	05/05/2026	SCAE 20290 BORGIO	Max annuel : 400 000 €HT	1er Vice-Président
CCIC/DC/2 025-046	Services	PN	Accord-cadre à bons de commande	Maintenance, réhabilitation et entretien des installations thermiques et aérauliques des ports de Lot 1 : Port de Bastia Lot 2 : Port de l'Île-Rousse	27/04/2026 27/04/2026	CECC 20200 BASTIA	Max annuel : 200 000 €HT Max annuel : 100 000 €HT	1er Vice-Président
CCIC/DC/2 025-047	Services	PN	Accord-cadre à bons de commande	Maintenance du système de sécurité incendie (SSI) des ports de commerce de Bastia et de l'Île- Lot 1 : Port de Bastia Lot 2 : Port de l'Île-Rousse	04/05/2026 04/05/2026	CVCOM 20290 BORGIO	Max annuel : 50 000 €HT Max annuel : 30 000 €HT	1er Vice-Président
CCIC/DC/2 025-048	Services	PN	Accord-cadre à bons de commande	Prestations de contrôle d'accès et d'inspection-filtrage en zone d'accès restreint du port de commerce de Bastia	16/04/2026	HESTIA 2S NORD 20290 LUCCIANA	Mini annuel : 600 000 €HT Max annuel : 1 500 000 €HT	1er Vice-Président
CCIC/DC/2 025-058	Travaux	PN	Accord-cadre à bons de commande	Confortement et l'entretien des menuiseries des ports de commerce de Bastia et de l'Île-Rousse : Lot 1 : Port de Bastia Lot 2 : Port de l'Île-Rousse	16/04/2026 16/04/2026	MENUISERIE PIERI 20250 CORTE	Max annuel : 200 000 €HT Max annuel : 100 000 €HT	1er Vice-Président
2025-067	Services	AOO	Accord-cadre à bons de commande	Collecte et traitement des déchets pour les besoins de la CCI de Corse Sites de Corse du Sud : Lot 4 : Hôtel Consulaire Institut Consulaire Déchets non dangereux hors verre	05/05/2026	ENVIRONNEMENT SERVICES 20167 SARROLA CARCOPINO	Max annuel : 5 000 €HT	1er Vice-Président
EPCIC/PDC /2026-028	Travaux	SPMC	Accord-cadre à bons de commande	Réfection des cheneaux - Palais des Congrès	28/04/2026	ATS 20167 SARROLA CARCOPINO	26 500 €HT	1er Vice-Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260527-16\_27-05-26\_60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026